



## Conges payes et remuneration

Par **veronique**, le **28/07/2009** à **17:16**

Bonjour,

j'ai été embauchée début mai dans une boulangerie en qualité de vendeuse à mi temps

or, mon patron ferme la boulangerie pour congés payés tout le mois d'août

vais je percevoir une rémunération pendant cette fermeture imposée

étant inscrite aux assedic, pourrais je prétendre à un complément assedic ?

bonne journée  
alexandra